



COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE

DU 14 SEPTEMBRE 2017

Déclaration au peuple douanier :

« Chers (ères) collègues,

Nous pouvons crier enfin victoire ! Après un combat acharné contre un adversaire certes pugnace et résolu, nous avons réussi à contrecarrer les plans du Président qui a dû battre en retraite en rase campagne.

Réjouissez-vous, chers collègues , LA RECETTE INTERREGIONALE ne verra pas le jour !

LES RECETTES REGIONALES des quatre directions régionales de l'Interrégion sont sauvegardées. Le PUC phases 1 et 2 des bureaux de Fos et de Marseille Port est renvoyé aux oubliettes avec ses concepteurs et promoteurs ».

Les emplois et les missions sont sauvegardés !

Comme nous aurions aimé pouvoir vous tenir ce discours au soir du CT SD qui s'est tenu le 14 septembre ! Hélas, malgré nos arguments solides et notre détermination sans faille à refuser ces projets de fermeture de services, transcription du funeste PSD honni par tous, nous avons échoué !

La lecture pour le moins édifiante des documents de travail préparatoires remis à l'occasion de ce CT nous avait déjà révélé quels étaient les objectifs (ou plutôt les ambitions dans la vulgate administrative) poursuivis par l'administration avec la disparition programmée des RR, à savoir « *accroître l'efficacité du recouvrement, obtenir un meilleur professionnalisme, etc...* » autant dire carrément que nos collègues, actuellement en poste dans les RR qui se débattent avec les difficultés en cascade, ne font manifestement pas preuve de ces qualités dans leurs tâches quotidiennes.

Si quelqu'un avait encore un doute sur le peu d'estime que porte la hiérarchie sur le travail des agents des RR , le contenu de tels propos devrait dissiper toute illusion !

Le président aura beau dire, par un rétro-pédalage d'anthologie, que cette argumentation officielle ne reflète nullement sa propre opinion, il ne fait que s'enliser d'avantage, n'assumant même pas la paternité de cette argumentation et du contenu des textes qu'il nous produit.

Saluons donc à sa juste valeur la force d'âme de nos décideurs administratifs qui se font en permanence violence (au mépris de leur conscience) pour améliorer le fonctionnement des services à coup de fermetures ou de restructurations !

Sur la question du calibrage des effectifs de la future RI, le flou est toujours de mise avec une fourchette annoncée de 43 à 48 agents (moins 12 ou 17 par rapport à l'addition des effectifs des actuelles RR) et avec la très nette impression que tout cela s'alignera sur l'hypothèse la plus basse. La volonté politique de réduire le nombre de fonctionnaires affichée au sommet de l'État ne laissant rien augurer de bon en la matière, cette création-absorption se traduira invariablement par une charge de travail accrue avec de nouvelles composantes à prendre en compte, tels le DAFN ou la TGAP.

Le président s'est engagé à demander des agents de Paris Spécial en remplacement des collègues qui ont choisi d'anticiper la fermeture des RR. C'est la moindre des choses pour éviter que la lente agonie ne se transforme en catastrophe sociale.

Scoop de ce CT, la « TGAP Niçoise » ne partira en direction de la future RI que lors de la fermeture définitive de la RR de Nice, soit à l'automne 2018 et non au printemps 2018, comme prévu initialement par le Président (décision de la DG).

Les cellules sociales régionales prévues pour l'accompagnement des agents victimes de ces fermetures devraient prochainement passer du stade virtuel, où elles étaient confinées jusqu'à présent, à un début d'activation. Toutefois, le refus de communiquer les listes précises des emplois vacants au sein de chaque DR maintiendra encore un plus longtemps dans l'incertitude les collègues restructurés et ne leur permettra pas de faire les choix indispensables pour leur avenir professionnel.

Cela fait plus de deux ans que les agents se trouvent dans cette situation, alors que cet état de fait se prolonge encore un peu, ce n'est finalement pas si grave !

Finalement au bout de plusieurs heures d'échanges infructueux (nous sommes contraints d'ajouter comme d'habitude), les OS dans leur unanimité ont rejeté les projets de fermetures des RR et la création de la RI. La RR de Corse qui pouvait espérer être sauvée eu égard à la spécificité de ses méthodes comptables n'a pas échappé l'échafaud, la DG selon le président ne voulant pas faire d'exception.

Deuxième morceau de choix : le lancement de la phase 2 du PUC (pôle Unique de Contrôle) des bureaux de Fos-Port Saint Louis et de Marseille Port.

Lancé par le directeur régional de Marseille lui-même, en dépit de sa légendaire verbosité gestuelle, le soufflé est bien vite retombé. La démonstration des avantages et des bienfaits de cette nouvelle organisation se diluant dans la confusion et l'empilement d'exemples peu convaincants, s'est avérée de moins en moins concluante malgré le soutien désespéré apporté spontanément par le chef divisionnaire local.

Les résultats de la phase 1 du PUC auraient peut être pu servir la cause s'ils nous avaient été communiqués dans l'instant. Le directeur nous les promet pour la prochaine fois, clairvoyant, il a sûrement anticipé la reconvoque de ce CT, conscient que l'inefficience de son projet ne pourra pas berner les OS.

S'en est suivi un nouvel échange surréaliste sur les horaires de la PEC et d'Allar à Marseille Port, feuilleton mis en scène d'après un scénario rédigé par le divisionnaire qui a bien pourri l'ambiance de ces services pendant tout l'été. Aux dires du Président, qui sous l'impulsion d'une pétition des agents malmenés et de leurs représentants, a souhaité *repandre les choses en main et remanier le texte*, le bureau de Marseille serait une anticipation des ordonnances Macron au sein duquel l'accord d'entreprise (ou de service administratif) dérogerait au code du travail ou accords de branches (ou statut de la fonction publique) non pas au détriment des personnels mais à leur avantage exclusif, le chef de service local se voyant sans doute contraint d'accepter les fantaisies et caprices de ses agents en matière d'horaire de travail. Avec de tels avantages, on se demande encore pourquoi ce bureau demeure en sous-effectif chronique et reste si peu attractif !

Culpabilisation des agents, mise en accusation des *profiteurs* qui abusent du système, le président se lâche, tout y est passé! Emporté par sa fougue, le président va jusqu'à regretter que les « poly-restructurés » d'autres directions maintenus en sureffectif ne se voient pas imposer l'obligation de rejoindre des services déficitaires comme ceux de Marseille...on s'égare un peu mais tout ceci en off, hors PV, tels sont les consignes strictes du président, bien entendu !

Insupportable la manière qu'elle a devant nous de se dédouaner, cette hiérarchie, avec son style décomplexé, sans état d'âme, ne s'excusant même pas d'être le simple outil, l'humble artisan de la sale besogne : la destruction de notre Administration perpétrée depuis plusieurs décennies.

En fin de compte les OS ont voté de concert contre la phase 2 du PUC, attendant avec gourmandise la communication des résultats de la phase 1 promise par le directeur de Marseille pour l'épisode 2 prochain du CT.

Enfin le bureau de Toulon avec le transfert de son activité « contributions indirectes » en direction du Draguignan dont *les agents ne croulent pas sous le travail* (dixit une fois de plus le président !) et surtout pour dégager un effectif supplémentaire sur le bureau de TOULON. La situation délicate de l'agent qui assurait seul le suivi de ce secteur est marginalement pris en considération, puisqu'on ne lui offre pas la possibilité d'être muté sur le bureau de Draguignan.

Néanmoins l'administration se chargera de lui trouver des occupations en plus des activités maintenues à Toulon (secteur tabacs avec la gestion des EA et l'avitaillement), avec à la clé une exigence de polyvalence accrue pour ce dernier avec des propositions aussi diverses que les droits de port, le DAFN, la TICFE.... Là aussi le service de la navigation de Toulon en prend pour son grade : son efficacité remise en cause par des qualificatifs peu élogieux employés par le président mais toujours en off, toujours en catimini.

Encore une fois l'administration est prise en flagrant délit d'amnésie, alors on lui rappelle que nous, les OS nous l'avions pourtant prévenue lors de la fermeture du bureau de Marseille Transport, nous avons bien souligné et démontré l'inadaptation des effectifs à la charge de travail prévisible du service navigation de Toulon ? Et aujourd'hui, avec une mauvaise foi absolue, on vient reprocher aux agents cet état de fait, ajoutant sur un ton malveillant que d'autres services, ailleurs (sans les nommer) s'en sortent bien mieux dans ce domaine. Écœurant !

Sur la question de ce transfert, prenant en compte la situation de l'agent actuellement en poste, les représentants de la CGT se sont abstenus.

Pour clore ce dialogue social, qui porte si mal son nom, retour sur la question de la BSI de Menton et le projet aberrant de s'accaparer des logements Masse pour pallier l'incurie de l'administration à trouver des locaux adaptés pour cette unité. Visiblement ce dessein continue à germer dans les éprouvettes de nos décideurs locaux, mais nous avons rappelé que les agents de Menton tout comme les locataires étaient très majoritairement opposés à ce projet (cf. la pétition signée qui sera à nouveau adressée au DI et à ses proches collaborateurs). De surcroît, côté OS, c'est un rejet total et univoque, bien évidemment.

À ce sujet, nous avons invité le président à relire l'article 52 du code des douanes national relatif aux pouvoirs de réquisition de l'administration des douanes en la matière ! même si notre remarque a été accueillie par un haussement d'épaule révélateur.

Le deuxième CT reconvoqué le 25 septembre par le DI a donné lieu à un boycott par l'ensemble des OS. Une déclaration commune dont le texte est joint au présent compte-rendu a été lue et remise à l'administration.

LE COMBAT CONTINUE, MENONS-LE TOUS ENSEMBLE !

Les élus CGT en CT